



Amiens, le 4 février 2020

Objet : Direction et fonctionnement d'école

Madame la Rectrice,

Le ministre a ouvert au mois de décembre un cycle de concertations sur les évolutions de la fonction de directeurs-trices d'école suite au suicide de notre collègue Christine Renon.

Afin de faciliter la participation de ces collègues aux réunions organisées avec les IEN, le SNUipp-FSU national avait demandé au ministère que ces réunions, constituant un temps de travail supplémentaire pour des personnels déjà très sollicités, soient organisées sur temps d'enseignement, avec remplacement, et a refusé que les 108h, déjà insuffisantes, servent encore de variable d'ajustement. **Le ministère a répondu par la récupération sur une animation pédagogique librement choisie.**

Le SNUipp-FSU 80 vous sollicite donc afin que la réponse du ministère faite nationalement au SNUipp-FSU, puisse être appliquée dans le département, à savoir un rattrapage de ce temps de réunion des directeurs et directrices d'école avec leur IEN sur une animation pédagogique de leur choix.

Dans l'attente d'une réponse positive à notre demande, veuillez recevoir, Madame la Rectrice, nos salutations les plus respectueuses.

Les co-secrétaires départementales du SNUipp-FSU Somme

Rémi Nucibella

Haydée Leblanc

Maryse Lecat